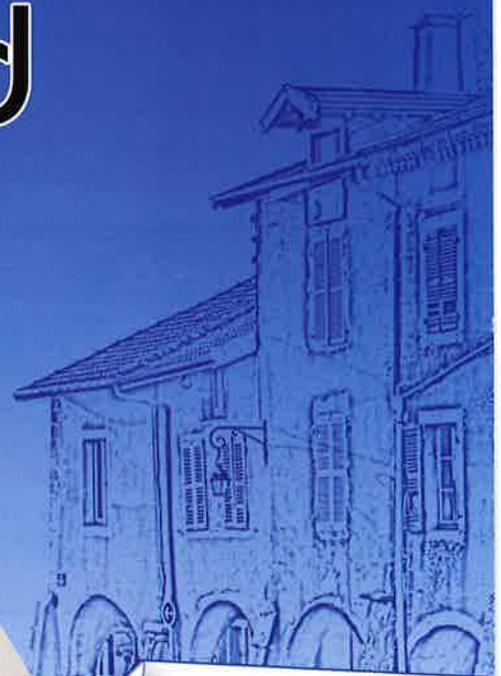
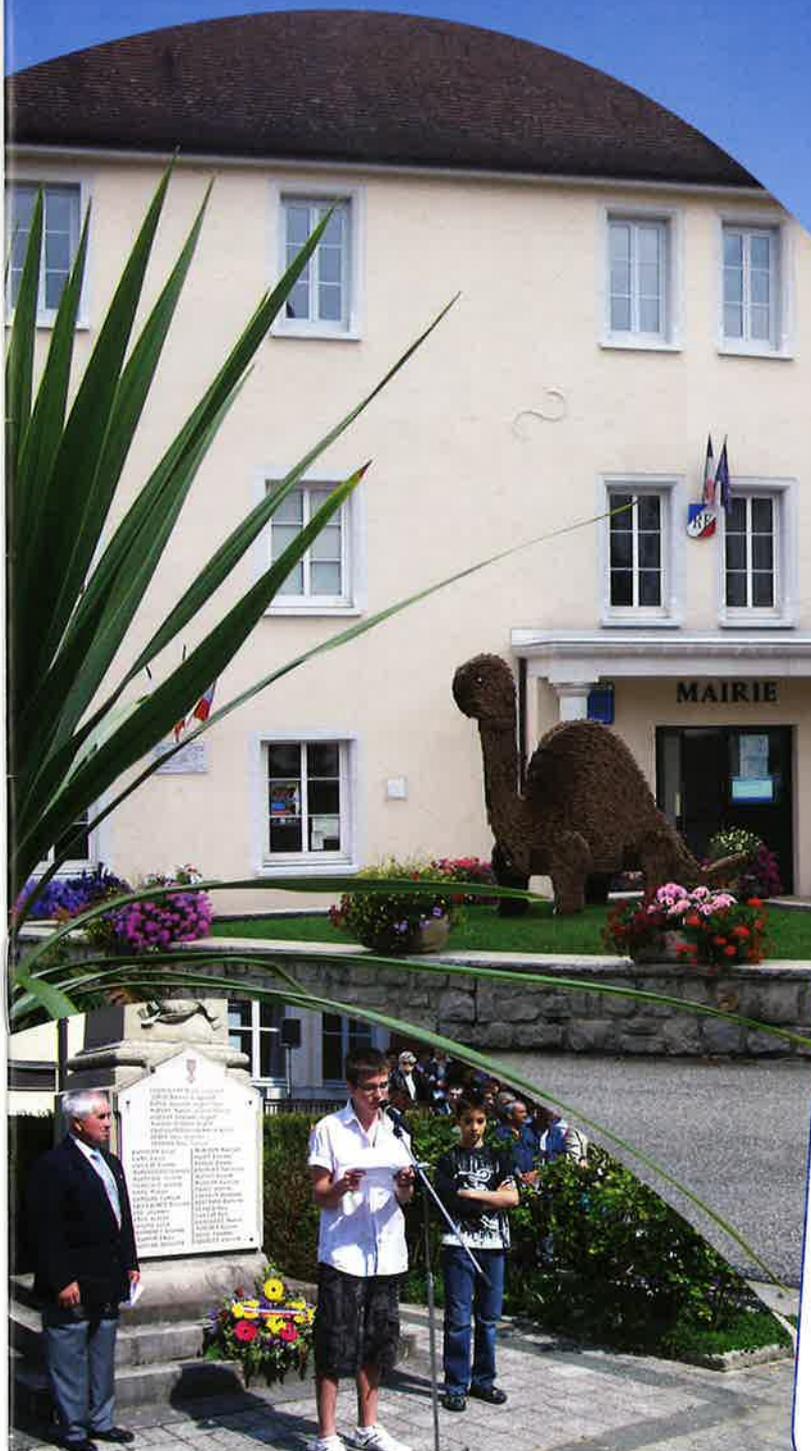


# A rinthod Infos



## Sommaire

**La Municipalité** p.2-3  
Le mot du Maire  
Votre conseil Municipal

**Vie communale** p.4-5  
Bilan de l'année écoulée  
Budget communal 2009

**Actualités** p.6-10

Nouvelle station d'épuration  
Cimetière communal  
Lotissement Magnin  
Brèves  
Gendarmerie  
OCMACS

**Etat Civil** p.10-11  
Recensement

**Infos Pratiques** p.12



## LE MOT DU MAIRE

*Dans un contexte économique plutôt morose, où tout un chacun s'interroge sur l'avenir et où le quotidien nous rappelle une dure réalité, la mise en place du budget de la commune et la tenue des objectifs restent un exercice difficile. Il faut concilier rigueur et nécessité, avec, un service à la population en attente de plus et mieux.*

*La nouvelle équipe municipale élue depuis un an a bien compris le message et a fait ses premières armes en apprenant et travaillant sur les projets en cours, et en découvrant la lourde responsabilité de conduire la destinée d'une commune.*

*J'ai trouvé une équipe motivante et motivée qui travaille pour qu'Arinthod soit un lieu agréable où il fait bon vivre dans la convivialité, mais sachez que nous avons besoin aussi de votre concours et de votre compréhension.*

*C'est unis que nous pourrons mieux affronter le futur.*

*Les projets en cours sur la commune sont énumérés dans les pages suivantes. Je laisserai le soin aux différents intervenants de les présenter et j'en profite au passage pour remercier la commission qui a travaillé à la rédaction de ce bulletin municipal.*

*Je m'attacherai à retracer deux faits particulièrement importants, survenus pendant cette période de premier mandat.*

*Le départ en retraite de Bernard CHARRIERE, Secrétaire Général de la Mairie pendant plus de 18 ans qui a fait valoir ses droits à la retraite début 2009.*

*Ce départ nous prive d'un précieux collaborateur, exemplaire et dévoué, qui connaissait tous les rouages de la Mairie. Polyvalent, toujours disponible, rien ne lui a échappé, que ce soit le budget, les subventions, l'urbanisme, en passant par les problèmes de voirie et le personnel.*

*Aujourd'hui, tous les domaines d'intervention et de responsabilité du Secrétaire Général ont considérablement changé, et ce métier est des plus complexes. Je peux témoigner, même si sa modestie en souffre, que Bernard a toujours assuré son rôle au service de la commune et de la population arinthodienne, avec toute l'abnégation et la discrétion nécessaires à l'exercice de sa fonction.*

*Grâce à son sens du service public, qu'il avait chevillé au corps, je tenais solennellement à lui faire part de ma reconnaissance et gratitude.*

*La disparition de Sylvain MICHAUD, jeune et nouveau conseiller municipal. Nous avons respecté son choix, mais nous avons perdu l'homme, le garçon, qui laissera un grand vide. Son départ nous a désemparé, tant son dynamisme, sa soif de perfection et la pertinence de ses analyses nous ont laissés sans voix. Nous comptons beaucoup sur lui.*

*Il me tenait à cœur de dédier ce premier bulletin municipal à Bernard et à Sylvain.*

*Soyez assurés que, fort de votre confiance, nous regardons avec détermination et enthousiasme le travail qui reste à faire. Vous avez souhaité que, ensemble, nous travaillions activement au service de tous, pour l'avenir de tous, dans une ambiance dynamique et fraternelle.*

*Forts d'une équipe unie, consciente de ses responsabilités, nous essayons de mener, ensemble, une politique soucieuse du développement harmonieux de notre commune.*

Le Maire  
Jean-Charles GROSIDIER

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

La Municipalité / Vie communale / Actualité / Etat Civil / Infos Pratiques

## LE MAIRE



**Jean-Charles GROSDIDIER**  
Vice-président de la  
communauté de communes  
en charge des affaires  
économiques



**1<sup>er</sup> adjoint**  
**Marie-Christine  
CHARBONNIER**



**2<sup>ème</sup> adjoint**  
**Guy RENAUD**



**3<sup>ème</sup> adjoint**  
**Pascal GIROD**



**4<sup>ème</sup> adjoint**  
**Christian BESSON**



**Sylvain MICHAUD**  
décédé  
le 27 mars 2009

## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Daniel BESSON**



**Jean DAVID**



**Laurent GRAND**



**Françoise GRAS**



**Geneviève HUGON**



**Eric JACQUEMIN**



**Simon LEDIG**



**Roger MATHON**



**Sylvain PELLIER**

## COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint font partie de toutes les commissions.

**1<sup>er</sup> adjoint : Marie-Christine CHARBONNIER**  
Finances, budget, vie associative (hors sport), affaires culturelles, animation  
**Eric JACQUEMIN**     **Christian BESSON**  
**Françoise GRAS**     **Guy RENAUD**  
**Laurent GRAND**     **Pascal GIROD**  
**Simon LEDIG**

**3<sup>ème</sup> adjoint : Pascal GIROD**  
Vie scolaire, environnement, vie associative sport, forêt, pâturage.  
**Geneviève HUGON**     **Christian BESSON**  
**Laurent GRAND**     **Eric JACQUEMIN**  
**Sylvain PELLIER**     **Roger MATHON**

**2<sup>ème</sup> adjoint : Guy RENAUD**  
Affaires sociales, civique, logements employés communaux, urbanisme  
**Daniel BESSON**     **Françoise GRAS**  
**Jean DAVID**     **Simon LEDIG**  
**Geneviève HUGON**

**4<sup>ème</sup> adjoint : Christian BESSON**  
Patrimoine, bâtiment, immobilier développement économique, travaux  
**Françoise GRAS**     **Laurent GRAND**  
**Sylvain MICHAUD**     **Guy RENAUD**  
**Jean DAVID**     **Simon LEDIG**

## LES ADJOINTS AU MAIRE

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

**Titulaires :**  
**Jean-Charles GROSDIDIER**  
**Pascal GIROD**  
**Christian BESSON**  
**Guy RENAUD**  
**Simon LEDIG**

**Suppléants :**  
**M-Christine CHARBONNIER**  
**Daniel BESSON**  
**Jean DAVID**  
**Françoise GRAS**  
**Sylvain MICHAUD**

### SIVOM :

**Titulaires :**  
**Pascal GIROD**  
**Daniel BESSON**  
**Sylvain PELLIER**  
**Roger MATHON**

**Suppléants :**  
**Laurent GRAND**  
**Jean DAVID**  
**Eric JACQUEMIN**  
**Sylvain MICHAUD**

### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

**Titulaires :**  
**Christian BESSON**  
**Françoise GRAS**  
**Simon LEDIG**

**Suppléants :**  
**Daniel BESSON**  
**Geneviève HUGON**  
**Roger MATHON**

**SICTOM :** Guy RENAUD, Simon LEDIG  
**COLLÈGE :** Jean-Charles GROSDIDIER, Pascal GIROD

### C.A. MAISON DE RETRAITE :

Jean-Charles GROSDIDIER, Geneviève HUGON  
**SECURITE ROUTIERE :** Eric JACQUEMIN  
**CORRESPONDANT A LA DEFENSE :** Roger MATHON  
**SIDEC :** Jean DAVID  
**CNAS :** Guy RENAUD

## DÉLÉGATIONS

## BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### Événements au sein de l'équipe municipale :

► Emilie JAUD a intégré l'équipe du secrétariat de mairie en septembre 2008.

Elle remplace désormais Nathalie DARIT qui elle-même succède à Bernard CHARRIERE, nouveau retraité depuis fin 2008.

► Le maire a présenté ses vœux à la population d'Arinthod le 16 janvier dernier à la salle du boudrome en présence de nombreux concitoyens.

### Acquisitions de la commune :

► Le véhicule RENAULT Express qui datait de 1992, a été remplacé par un RENAULT KANGOO.

► Passeports biométriques : Depuis le 10 mars 2009, la mairie d'Arinthod, comme 13 autres communes jurassiennes accueille toute demande, d'un Jurassien ou non, désirant obtenir un passeport biométrique. Ce nouveau passeport est plus sécurisé que l'ancien passeport électronique : Insertion numérique des empreintes, photographie du demandeur et des données d'Etat Civil. Les délais de délivrance sont raccourcis grâce à un transfert des données numérisées de la mairie à la préfecture pour validation puis au centre de production.

Chaque citoyen français peut désormais choisir le lieu de création de son passeport, dans une liste de mairies habilitées. Pour tout renseignement ou dépôt de dossier, adressez-vous au secrétariat de la mairie.

A noter que les horaires pour la réalisation d'un passeport le samedi matin sont limités de 9h00 à 11h00.

### Autres réalisations :

► Les bancs et les planchers de l'église :

La rénovation a été réalisée par l'entreprise ADECCO en janvier 2009.

Le projet de rénovation de l'orgue de l'église n'a pas pu aboutir. Le devis était trop élevé car l'instrument est en trop mauvais état. Néanmoins, les différents acteurs travaillent désormais sur un projet d'acquisition d'un orgue d'occasion.

► Fleurissement :



Pour la première fois, Arinthod a décroché le 1<sup>er</sup> prix du fleurissement des communes de 3<sup>ème</sup> catégorie de 1000 à 5000 habitants au palmarès départemental.

3900 plans ont embelli les 14 massifs et 73 jardinières, entretenus par les employés communaux que nous tenons à féliciter pour leur travail et leur professionnalisme.

► Construction de WC Publics sur la place de la Poste ouverts au public en octobre 2008.

► Cimetière (voir dossier cimetière communal)

### Maison de retraite

Le centre hospitalier intercommunal regroupe les établissements d'Arinthod, Orgelet, St-Julien. Il est prévu un transfert de huit lits d'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du site d'Orgelet sur le site d'Arinthod ce qui justifie une extension du bâtiment côté sud est. Les travaux doivent débuter courant 2009. A St-Julien, transfert de 12 lits avec création d'une unité Alzheimer et sur Orgelet création d'une unité de 20 lits de soins de suite (moyen séjour).

### Cérémonie du 8 mai

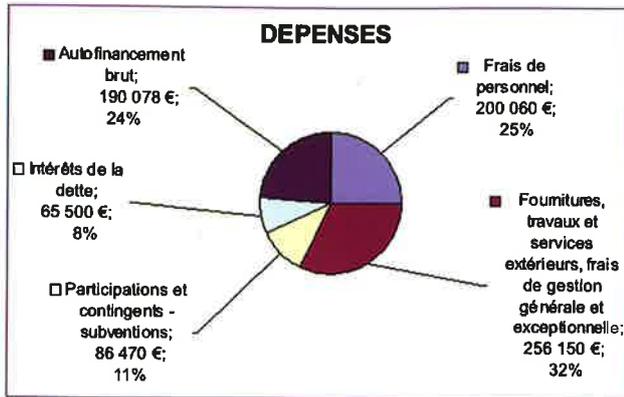
Près de deux cents personnes étaient rassemblées devant le monument aux morts en ce vendredi 8 mai 2009. Après le dépôt de gerbe, l'appel des morts et la minute de silence, les messages du jour étaient lus par le Maire, Jean-Charles GROSDIDIER et deux élèves du collège d'ARINTHOD.

Lors de cette cérémonie, Mme Marie-Jeanne CALLAND, professeur d'histoire au collège Bichat, a reçu, en présence du principal M. BOIS (voir photo ci-dessous), le titre de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques des mains du commandeur Pierre CALLIEZ, ancien principal de 1989 à 1995, pour récompenser son action depuis des années avec ses élèves aux concours de la résistance et son engagement au profit du devoir de mémoire.

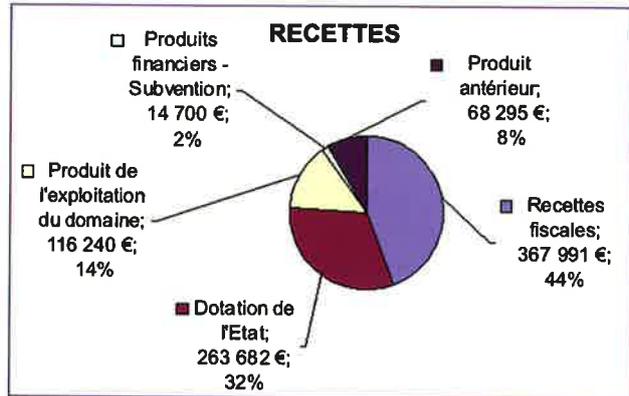


# BUDGET COMMUNAL 2009

## Fonctionnement

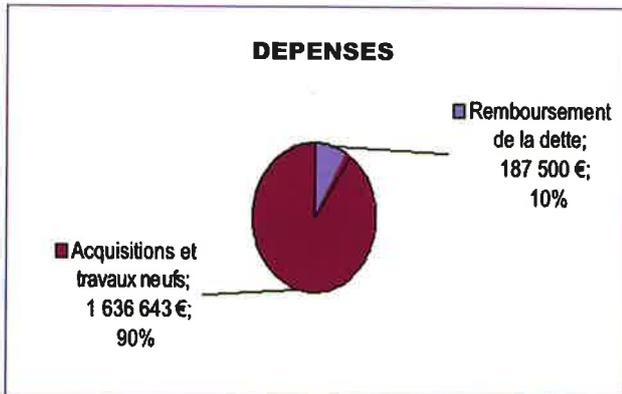


**Total dépenses : 830 908 €**

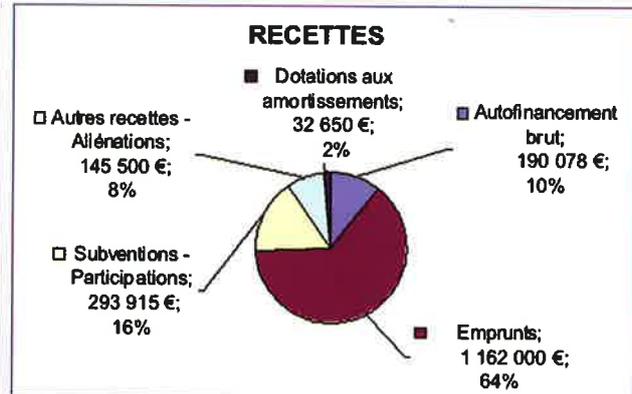


**Total recettes : 830 908 €**

## Investissement

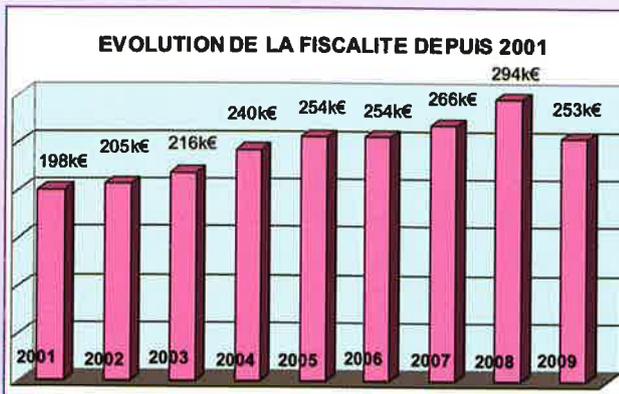


**Total dépenses : 1 824 143 €**

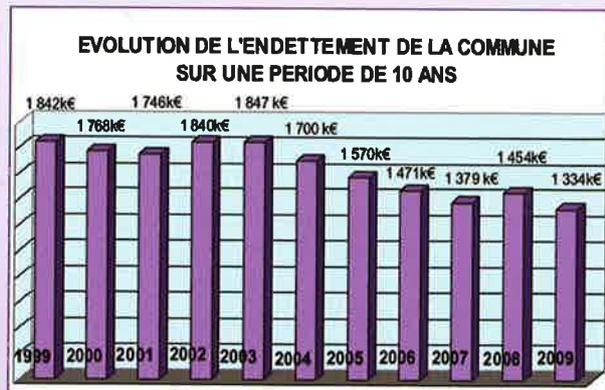


**Total recettes : 1 824 143 €**

## Évolution de la fiscalité depuis 2001



## Évolution de l'endettement de la commune sur une période de 10 ans



# LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Le projet mené par la Communauté de Communes concernant la nouvelle station d'épuration (STEP) est en fonctionnement depuis juillet 2008.

Lors du projet de construction, plusieurs objectifs ont été fixés. La station doit :

- ▶ être adaptée à la quantité de pollution à traiter,
- ▶ garantir un bon traitement pour les pollutions carbonée et azotée,
- ▶ s'adapter à la réglementation en matière de traitement du phosphore,
- ▶ gérer les surplus des eaux d'orages.

Pour satisfaire ce dernier critère, un bassin tampon de 350m<sup>3</sup> a été créé.

**Cette nouvelle station d'épuration est donc dimensionnée** pour recevoir la pollution de 2400 équivalents habitants.

**En quelques lignes, le principe de fonctionnement :**

Prétraitement  
Dégrillage :  
retient les éléments grossiers



Traitement biologique  
Bassin d'aération :  
transforme la pollution dissoute  
en produits décantables



Traitement tertiaire  
Clarificateur :  
sépare l'eau et les boues



## Traitement des boues :

Les boues sont soutirées du bassin d'aération pour être réparties sur 1 des 6 filtres plantés de roseaux (FPR).

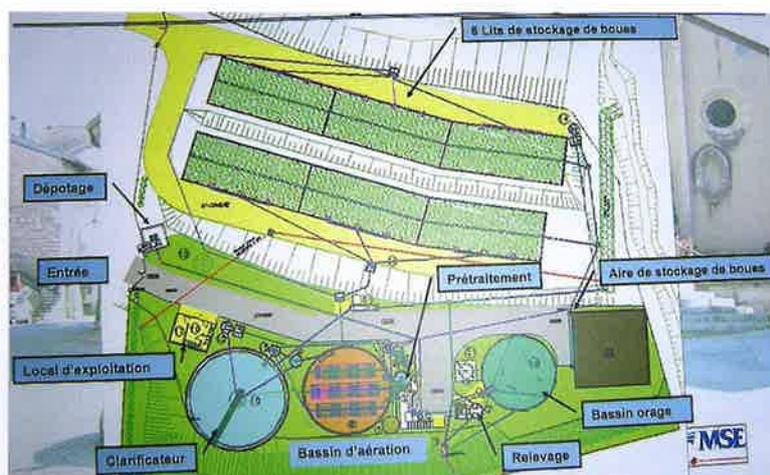
Les boues sèchent alors en surface et le « jus » retourne dans le bassin d'aération.

Les FPR sont alimentés alternativement chaque semaine

et doivent être curés tous les 6 ans environ (fonction de la quantité de boues).

## Fosse de dépotage :

Cet ouvrage permettra de traiter les boues des fosses toutes eaux des assainissements individuels en les intégrant dans le bassin d'aération par petits volumes.



## NOTE :

Afin de faciliter l'entretien et la pérennité des ouvrages, il est important de ne pas retrouver en tête de STEP tout et n'importe quoi ! En effet, les lingettes de nettoyage, les serviettes hygiéniques et tous les autres produits de même catégorie, les textiles, les huiles (de vidanges ou de friteuses...) ne sont pas les bienvenus.

**Il est donc IMPORTANT de ne rejeter que des eaux usées domestiques !**

# CIMETIÈRE COMMUNAL

## ESPACE CINÉRAIRE



### 1<sup>ère</sup> TRANCHE DE TRAVAUX (Subvention 3 804 €)

- ▶ Réalisation de 10 columbariums « linéa » en granit rose crepuscule.
- ▶ Réalisation de 4 cavurnes (petits caveaux pour urnes) avec couvercle emboîtant et dalle de recouvrement
- ▶ Aménagement de l'espace cinéraire  
Montant TTC : 10 764 €
- ▶ Réalisation d'un caveau d'attente en granit du Tarn d'une personne sur socle béton  
Montant TTC : 4 536 €
- ▶ Réalisation d'un caveau communal enterré d'une capacité de 20 places environ  
Montant TTC : 7 450,64 €
- ▶ Réalisation d'un ossuaire de 16m<sup>2</sup> environ enterré et attenant au caveau communal  
Montant TTC : 820,65 €

### 2<sup>ème</sup> TRANCHE DE TRAVAUX (Subvention 1 438 €)

- ▶ Aménagement d'un Jardin du Souvenir  
permettre de déposer l'urne pendant le recueillement précédent la dispersion des cendres  
Montant TTC : 8 600 €
  - ▶ Réalisation d'un puits et rocaille de dispersion avec bordure en granit rose encadrant la rocaille
  - ▶ Réalisation d'un pupitre du souvenir permettant de graver 24 noms
  - ▶ Réalisation d'un socle cérémonial sur dallage pour permettre de déposer l'urne pendant le recueillement précédent la dispersion des cendres  
Montant TTC : 843,81 €
  - ▶ Finition par un complément de 8 jardinières pour le fleurissement
- Reste à réaliser :  
Stèles pour caveau communal et ossuaire**

### Tarifs cimetière

Durée	15 ans	30 ans	50 ans
Concessions normales		54 €/m <sup>2</sup>	92 €/m <sup>2</sup>
Columbariums	625 €*	1025 €*	
Carvurnes	625 €*	1025 €*	
Jardin du Souvenir	125 €*	125 €*	

\*Avec plaque (125 €) commandée par la mairie pour uniformisation.

## LOTISSEMENT DE MAGNIN



Ce projet a été mis à l'étude dès 2001, sur un terrain de 4ha acheté à la famille SERDET.

En raison de la complexité de la procédure, des dispositions liées à la loi sur l'eau et des contraintes environnementales, il est toujours en cours de réalisation à ce jour.

La mission de maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée au SIDEC, la maîtrise d'œuvre a été dévolue à la DDE (Bureau d'Etude Ingénierie en liaison avec la subdivision d'ORGELET), l'étude spécifique « Loi sur l'eau » a été conduite par le cabinet AIN GEOTECHNIQUE, la configuration du lotissement ainsi que le parcellaire ont été réalisés par le cabinet Claude JANOD, géomètre expert à Oyonnax.

Ce lotissement comporte 24 parcelles d'une superficie moyenne de 1100m<sup>2</sup> environ allant de 904m<sup>2</sup> à 1477m<sup>2</sup>.

La conception et l'organisation de ce lotissement respectent les normes environnementales et apportent un agrément et un cadre de vie incontestables.

Le projet était pratiquement prêt à être mis en chantier quand la direction de la Gendarmerie Nationale a sollicité la

commune pour construire une nouvelle gendarmerie à ARINTHOD, du fait que la commune accueille déjà le siège de la Communauté de Brigades (ARINTHOD, ORGELET, ST-JULIEN). La commune qui ne dispose pas de terrain ailleurs pour réaliser cette nouvelle construction propose donc à la Direction de la Gendarmerie Nationale d'affecter 4 parcelles du futur lotissement pour cette opération. Il s'ensuit une procédure longue et compliquée qui débouche en juin 2008 sur une décision concrète de construire cette nouvelle gendarmerie dont le projet est en cours d'étude.

Le dossier de lotissement peut être repris là où il en était resté. Les travaux de viabilisation se réaliseront dès le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2009.

## BRÈVES

### Piste forestière

Printemps 2009, aménagement d'une route forestière et de diverses pistes dans le secteur sud-est de notre massif forestier en association avec la commune de Vescles.

Coût total des travaux :

230 000 € dont 1/3 pour la commune d'Arinthod subventionnés à hauteur de 80% du ht.

### Chaufferie bois

Projet de la Communauté de Communes de la Petite Montagne : A partir de l'automne 2009, le collège, l'école primaire, la mairie, les HLM du foyer jurassien, la maison de la communauté de communes, les logements adaptés, la médiathèque, la salle polyvalente, la maternelle et quelques bâtiments privés seront chauffés par un réseau de chaleur.

La chaufferie sera située derrière le collège et alimentée par du bois déchiqueté.

En plus de valoriser une ressource locale et des emplois locaux, ce système reste encore économique (comparer à du fuel à 0.5 € le litre) et nous met à l'abri des fluctuations du prix de l'énergie comme nous les avons subies en 2008.

A noter que les coûts de cette chaufferie seront intégralement couverts par les différents utilisateurs qui se sont engagés dans cette démarche.

TRAVAUX	COÛT
Coût d'acquisition du terrain	159 858,78 € HT
Estimation travaux de viabilisation	400 000 € HT
Electrification	62 390 € TTC
Eclairage public	18 258 € TTC
Desserte téléphonique	12 390 € TTC
Frais maîtrise d'œuvre DDE	32 731,25 € TTC
Frais d'étude géotechnique :	
- Cabinet AIN GEOTECHNIQUE	3175,38 € TTC
- Etude géomètre	2104,96 € TTC
Frais géomètre expert	2 216.49 € TTC

## GENDARMERIE

La commune d'ARINTHOD est le siège de la communauté de brigade de la Petite Montagne depuis la mise en place de la nouvelle organisation de la gendarmerie regroupant les brigades d'ARINTHOD, d'ORGELET et de SAINT-JULIEN.

Les locaux actuels de la gendarmerie sont anciens et ne sont plus adaptés aux exigences des gendarmes et principalement les logements qui sont exigus. Le colonel de gendarmerie a donc sollicité la commune d'ARINTHOD pour étudier un projet de construction d'une nouvelle gendarmerie.

La mission de maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée au SIDEC, la maîtrise d'œuvre au cabinet Georges Ladoye, architecte à Lons-le-Saunier.

Dès 2006, un premier projet a donc été étudié sur 4 parcelles du futur lotissement de Magnin pour permettre la construction de locaux de services et de

logements en pavillons individuels, soit sur environ 4 000 m<sup>2</sup> de terrain.

Ce projet n'a pas pu aboutir pour deux raisons. La première est la servitude existante sur une des parcelles proposées à la Gendarmerie, liée au réseau d'assainissement, laquelle a été refusée par la Direction de la Gendarmerie Nationale ; la deuxième est l'estimation financière beaucoup trop élevée de l'opération à supporter par la Commune.

Une nouvelle approche du projet, afin de réduire le coût de l'opération, a donc été proposée à la Gendarmerie sur deux parcelles du futur lotissement avec la construction d'un seul bâtiment comprenant les locaux de services au rez-de-chaussée et les logements à l'étage développés sur 2 niveaux. Ce dernier projet a été validé par la Gendarmerie au printemps 2009.

Le plan de financement s'établit comme suit :

► Coût estimatif des travaux  
1 175 000 €

► Honoraires et frais divers  
200 000 €

**Total de l'opération : 1 375 000 €**

La Commune percevra une subvention d'Etat de 20% sur un coût plafond de travaux de 966 000 €.

Aussi, après plusieurs démarches du Maire d'ARINTHOD auprès de Madame la Préfète, Monsieur le Député et Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional, des aides complémentaires ont été accordées à la Commune. Elles permettront de contracter un emprunt moins important dont l'annuité sera en grande partie remboursée par les loyers versés par la Gendarmerie dont le montant annuel s'élèvera à 57 960 € pendant les 9 premières années de mise à disposition.

## OCMACS

### (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat du Commerce et des Services)

Il s'agit d'une opération engagée par la Communauté de Communes de la Petite Montagne afin de soutenir et de développer l'activité artisanale et commerciale sur son territoire et ainsi favoriser l'emploi.

Plusieurs actions sont programmées dont :

► La promotion du territoire et des animations portées par les deux ententes commerciales des cantons d'Arinthod et de Saint-Julien,

► La mise en place de signalétiques commerciales et événementielles,

► Des **travaux d'aménagement** de la **place d'Arinthod**. Pour cette dernière action, c'est la commune d'Arinthod qui a la

maîtrise d'ouvrage.

L'objectif est d'insuffler au cœur du village une dynamique nouvelle en mariant la valorisation du cadre historique et la revitalisation commerciale et de pérenniser la présence commerciale par un réaménagement de l'espace public contribuant à valoriser les commerces présents, revitaliser le marché, rationaliser le stationnement, faciliter les cheminements piétonniers dans un souci de sécurité pour tous...

Le bulletin d'information et de concertation intitulé « Les Arcanes d'Arinthod » a été largement diffusé (550 exemplaires) auprès des habitants d'Arinthod en juin 2008. Il était accompagné



d'un questionnaire auquel 120 personnes ont répondu.

L'analyse des réponses permet de constater que l'évolution du centre ville est jugée positivement.

Deux questions clés reviennent systématiquement :

**le stationnement et la circulation** (sens unique).

On observe :

► 86 % de oui pour l'aména-

gement semi-piéton de la place de la Fontaine,

- ▶ 75 % de oui favorables au sens unique avec aménagement.
- ▶ 65 % de oui (+ 17 % de « sans avis ») pour l'aménagement devant l'école primaire,
- ▶ 45 % sont prêts à se garer à 100 et 200 m des commerces.

La majorité des commerçants est réticente au projet du **sens unique** (8 réponses des commerçants au questionnaire et 3 rencontres en Mairie).

Pour un bon nombre d'habitants, la solution idéale serait néanmoins de garder un double-sens de circulation tout en déviant complètement la

circulation des poids lourds. (A cet égard, le comptage des poids lourds effectué en septembre dernier a permis de constater qu'en moyenne 150 poids lourds traversent le centre ville le jour entre 5 h et 22 h 30).

C'est le problème du **stationnement** des riverains (habitants de centre et commerçants) qui est le plus souvent évoqué. La création d'une zone bleue semble intéressante. Quant au devenir de la maison GACON, il apparaîtrait judicieux de l'intégrer dans le projet : utiliser le jardin pour recréer du stationnement et un cheminement piéton vers l'école. Pour l'heure, à titre d'expérimentation, le sens unique a été

mis en place le 16 mars 2009. Malgré les aménagements apportés (Place de l'Eglise et de La Charité), la population a semblé réagir vivement.

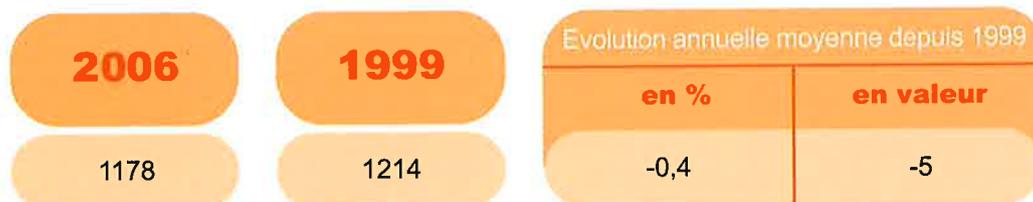
Le conseil municipal du 7 mai 2009 a donc décidé de lancer une consultation aux 719 électeurs de la Commune. 605 ont répondu, soit 84% :

59% contre le sens unique, 41% pour.

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 9 juin 2009, le rétablissement du double sens dans la traversée du centre du village à compter du 22 juin 2009, et réfléchit à un nouveau projet d'aménagement de la place et de sécurisation de l'école primaire.

## Recensement

Depuis 1999, la population a diminué de 36 habitants, soit une baisse de 3%.



Quelques chiffres clés de l'enquête annuelle du recensement 2006 :

	<b>2006</b>	<b>1999</b>
<b>Population</b>	<b>1178</b>	<b>1214</b>
Actifs	526	510
Actifs occupés (%)	38,5	37,6
Chômeurs (%)	6,1	4,4
Inactifs	652	704
Retraités ou préretraités (%)	26	22,4
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés (%)	6,3	6,8
Autres inactifs (%)	23,1	28,7
<b>Ensemble des Logements</b>	<b>593</b>	<b>539</b>
Résidences principales	481	454
Résidences secondaires	41	55
Logements vacants	71	30

## Etat Civil

### Année 2008

#### MARIAGES

*Le 5 juillet :*

Audrey CEZERIAT & Dimitri BRUN

*Le 19 juillet :*

Audrey LEVEXIER & Fabrice CHATILLON

*Le 9 août :*

Sabrina SLIMANI & Christophe ROMANO

*Le 25 octobre :*

Mélanie CLERC & Xavier AIROLDI

#### NAISSANCES

*Le 6 mars :* Lindsay BOURGEOIS

*Le 19 avril :* Maïwenn DARIT

*Le 5 mai :* Lucie PIERRON

*Le 7 juin :* Léane DEBOT

*Le 20 juillet :* Amandine JACQUEMIN

*Le 21 août :* Héloïse NIEL

*Le 25 août :* Ela-nur METIN

*Le 26 août :* Erenay KAYA

*Le 15 septembre :* Emma GAUTHEROT

*Le 31 octobre :* Tuana ÖNCÜ

*Le 9 décembre :* Enola CENES

#### DÉCÈS

*Le 29 janvier :* Geneviève MOUILLARD (83 ans)

*Le 9 février :* Gisèle PHILIPPON  
épouse TOBLER, (69 ans)

*Le 14 février :* Odette BORJON-PIRON, (81 ans)

*Le 20 février :* Maria BRETIN  
veuve RICHARD, (95 ans)

*Le 1<sup>er</sup> mars :* Jules DEPRez, (87 ans)

*Le 11 mars :* Gisèle BERNARD, (70 ans)

*Le 29 mars :* Renée SAUGIER  
veuve NICOD, (88 ans)

*Le 31 mars :* Jean DALLOZ, (83 ans)

*Le 16 avril :* Noël CHARRIERE, (47 ans)

*Le 6 mai :* Marie MERCIER, (83 ans)

*Le 19 mai :* Yvonne MAILLET  
épouse MARECHAL, (68 ans)

*Le 3 juin :* Hadj GUEDREZ, (80 ans)

*Le 13 juin :* Jeanne BAYET  
épouse PEOTTA, (90 ans)

*Le 8 juillet :* Serge COURTIER, (79 ans)

*Le 15 juillet :* Agnès CHARRIERE, (82 ans)

*Le 8 août :* Marino PEOTTA, (89 ans)

*Le 29 août :* Joséphine CHAPPEZ  
veuve DESPREZ, (100 ans)

*Le 7 septembre :* Simonne MATHON  
veuve MONNERET, (81 ans)

*Le 21 septembre :* Clémentine ROMAIN  
veuve MILLET, (92 ans)

*Le 22 septembre :* Franz STALDER, (89 ans)

*Le 27 septembre :* Solange PICOD  
veuve GRANDVUINET, (91 ans)

*Le 4 novembre :* Yvonne HUGON  
veuve VAUCHEZ, (97 ans)

*Le 13 novembre :* Antonie PAGET  
veuve TROUPEL, (100 ans)

*Le 25 novembre :* Marie DUMONT, (90 ans)

*Le 10 décembre :* Renée GADIOLET  
épouse COMTE, (84 ans)

*Le 24 décembre :* Georges CHARLET, (89 ans)

### Année 2009

#### MARIAGES

*Le 20 juin :*

Fanny QUILLARD & Mickaël CHAUVIN

*Le 24 juin :*

Marie-Claude FRANÇOISE & Didier PROST

#### NAISSANCES

*Le 25 janvier :* Ufuk SAHIN

*Le 2 février :* Arda GÜLCAN

*Le 20 février :* Maryam HOUSSIN

*Le 20 février :* Sacha DOLE-BASSEN

*Le 21 février :* Louison ROBIN

*Le 24 février :* Emiray PEHLIVAN

*Le 23 mars :* Serkan GÖRMEZ

*Le 8 avril :* Hatice SAKALLI

*Le 2 mai :* Berkan SAHIN

*Le 11 mai :* Lilian BRUN

*Le 24 mai :* Hakan SUZER

#### DÉCÈS

*Le 26 janvier :* Jeanne BERNARD  
veuve PICARD, (86 ans)

*Le 29 janvier :* Joseph TURBIAZ, (80 ans)

*Le 29 février :* Jean SAGNARD, (98 ans)

*Le 25 mars :* Louis BOMBOIS, (82 ans)

*Le 28 mars :* René BAZARD, (77 ans)

*Le 28 avril :* Paul MARÉCHAL (87 ans)

*Le 14 mai :* Marguerite JUHEN, (87 ans)

*Le 1<sup>er</sup> juin :* Marcel VAUTHEY, (78 ans)

*Le 5 juin :* Rémond MOREL, (90 ans)

## Associations diverses d'Arinthod (39240)

### Foyer Rural

Président : *Éric JACQUEMIN*  
3, rue Croix Guillaume  
03 84 48 08 93

### Société de Football

Président : *Jean-Luc GRAND*  
16, rue des Tilleuls  
03 84 48 09 92

### Société de Boules

Présidente : *Éliane PIRON*  
31, rue des Arcades  
03 84 48 06 42

### Chasse

Président : *Jean-Michel GROS*  
Rue Vy des Pelans  
03 84 35 27 60  
ou 06 32 64 78 12

### Pêche : APPMA

Président : *Gérard PUISSANT*  
16 rue Porte Dessus  
03 84 48 72 04

### Tir à l'arc

Président : *Hervé LAFAY*  
18, rue Croix de Fer  
03 84 48 07 47

### Sapeurs pompiers

Chef de corps : *Pierre PORTEMAN*  
21, rue de la Portelle  
03 84 48 09 45

### Club 3<sup>ème</sup> Âge

Président : *André RAUSCHER*  
Le Moulin  
03 84 48 00 85

### ADMR

Président : *Daniel LIECHTI*  
Chaléa 39240 THOIRETTE  
04 74 76 85 85

### Anciens Combattants

Président : *André PIQUET*  
39240 CONDES  
04 74 75 81 71

### Anciens d'Afrique du Nord

Président : *Maurice CALLAMAND*  
18, place Mallarmé  
01100 BELLIGNAT  
04 74 77 57 78

### Donneurs de Sang

Président : *Daniel BESSON*  
2, rue du Paradis – VOGNA  
03 84 48 09 91

### Entente Commerciale

Président : *Laurent GRAND*  
1, rue de la Portelle  
03 84 48 00 76

### Club de Judo-Sambo

Président : *Jean-Noël HUGONNET*  
2, rue du Docteur Bichat  
03 84 48 07 01

### Club Spéléo

Président : *Pierre DOUBEY*  
8, rue du Sauvieux  
03 84 48 07 31

### Gymnastique Adultes

Présidente : *Monique LAFONT*  
3, rue du Collège  
03 84 48 04 24

### Arinthod Jogging Club

Président : *Patrick BORSKI*  
9, rue Croix de Pierre  
03 84 48 02 96

### Service Form'

Animatrice : *Sabbah GUETTAF*  
10, rue du Sauvieux  
03 84 48 50 98

### Section Cycliste

Président : *Éric ECARNOT*  
Rue de la Chapelle  
39260 MAISOD  
03 84 42 30 89

### Association d'Animation du Centre de Loisirs

Président : *Philippe GIRARDET*  
39240 SAINT-HYMETIERE  
03 84 48 50 27

### Chorale «l'Aveinna»

Président : *Guy DUPUIS*  
27 rue du Faubourg  
03 84 48 55 90  
Chef de chœur :  
*Marie-Christine CHARBONNIER*  
03 84 48 00 44

### Association Team Bicross

Président : *Pierre-Gilles PAGET*  
39240 LEGNA  
03 84 35 74 41

### Association des Croqueurs de Pommes

Président : *Jacques CALLAND*  
5, rue du Pré Mochet  
03 84 85 49 61

### Souvenirs Français

Président : *Philippe DEPREZ*  
Agea 39240 LEGNA  
03 84 35 70 77  
06 80 17 56 97

### Section Badminton

Président : *Aurélien GROS*  
39240 LA BOISSIERE  
03 84 48 59 86

### Association les Randonneurs de la Petite Montagne

Président : *Martial REGIS*  
11, rue de la Poyat  
06 79 89 07 09

### FNATH

Président : *Pascal HARLAUT*  
39240 VESCLES  
03 84 48 41 18

### Croix Rouge

Correspondant : *René CHEVASSUS*  
39270 CHAMBERIA  
03 84 35 71 36

(Une banque alimentaire devrait se tenir toutes les semaines dans un local prêt par la Mairie très prochainement.)

## Infos Pratiques

### SANTÉ / SOCIAL

#### Cabinet Médical

Docteurs El Hani et Bergier 03 84 48 00 14  
**Médecin de garde** 3966

La nuit de 20h à 8h

Le week-end du samedi 12h au lundi 8h

Les jours fériés de 8h à 8h le lendemain

#### Cabinet des infirmières

Laurence Vuillet, Marie-Noëlle Ledig  
03 84 48 01 03

#### Cabinet dentaire

Docteur Anne Villeseche 03 84 48 07 97

#### Pharmacie Coulon

03 84 48 01 21

#### Ambulance de la Petite Montagne

03 84 48 07 80

**Hôpital, Maison de retraite** 03 84 35 18 18

**ADMR** 03 84 48 59 74

### URGENCE

**Pompiers** 18

**Gendarmerie** 17

**SAMU** 15

### SERVICE PUBLIC

**Mairie** 03 84 48 00 67

**Communauté de Communes**

**de la Petite Montagne** 03 84 48 04 78

**La Poste** 03 84 48 00 29

**Médiathèque** 03 84 48 82 61

Horaires d'ouverture :

Mardi : 10h/12h-16h/18h

Mercredi : 10h/12h-14h/18h

Vendredi et Samedi : 10h/12h

#### Etude notariale de

**Maitre Meynial Desmare** 03 84 48 00 06

**Trésor Public** 03 84 48 00 91

**Déchetterie** 03 84 48 50 33

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mercredi, Vendredi : 14h-17h

Samedi de 9h à 12h

#### Ramassage ordures ménagères :

Bacs bleus : toutes les semaines paires le mardi en début d'après-midi

Bacs gris : tous les mardis en début d'après-midi

**Ecole Maternelle** 03 84 48 07 72

**Ecole Primaire** 03 84 48 07 71

**Collège Bichat** 03 84 48 00 71

#### Centre de Loisirs

(Période scolaire et vacances) 03 84 48 05 55

Horaires vacances scolaires :

Du lundi au jeudi de 7h à 18h30

Vendredi 7h à 18h00

### DIVERS

**Taxi "La Pierre Enon"** 03 84 48 51 88

#### Paroisse Notre Dame de la Petite Montagne

Pères Armand Athias et Jean-Claude Crut

03 84 48 00 61